



# JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1842.

---

## LETTRES

Sur quelques points de la numismatique orientale.

---

### VIII.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

Monsieur,

Depuis longtemps je balançais entre le désir de décrire le précieux monument qui fait le sujet de cette lettre, et la crainte de faire ressortir la faiblesse de mon érudition orientale. Il me semblait dur d'être obligé d'avouer qu'une ligne de caractères coufiques, parfaitement nette, me présentait l'énigme la plus complètement inextricable, et cela, faute de quelques points diacritiques. Aujourd'hui que ce petit déboire d'amour-propre a cessé pour

moi d'entrer en ligne de compte, parce que je me suis de plus en plus convaincu que les ignorants seuls avaient le droit de tout expliquer, je n'hésite plus à appeler votre bienveillante attention sur une monnaie arabe que j'ai tout lieu de considérer comme fort rare. Ce dont je suis certain, c'est qu'elle est inédite et qu'à elle seule elle représente jusqu'ici l'une de ces nombreuses dynasties qui surgirent en Asie sur le déclin du khalifat, et dont les états devinrent successivement la proie du fils d'Ayoab et de sa postérité; je veux parler des rois d'Akhlat<sup>1</sup>.

Akhlat, ville d'Arménie, était depuis près d'un siècle sous la domination des Mérouranides, dynastie de race kurde, lorsque vivait dans l'Adzerbeidjan un petit prince issu du sang de Seldjouk, et portant le nom d'El-Malek-Cothb-ed-dyn-Ismaïl. Celui-ci avait un esclave turk, nommé Sokman, qui, suivant un usage fort commun chez les Orientaux, avait reçu le surnom de Sokman-el-Cothby.

La dureté des Mérouranides leur avait depuis longtemps aliéné le cœur de leurs sujets du Diarbekr, et d'Akhlat en particulier. En 493 de l'hégire (1099 de J. C.), le peuple d'Akhlat se souleva et

<sup>1</sup> Cette prononciation me semble la seule bonne, puisque le nom de cette ville, tout en s'écrivant خلاط, doit, suivant Abou'lféda, se prononcer avec un hamza sur la première lettre : خلاط ويقال بفتح العزة وسكون الحاء المعجمة وفتح اللام, et بهمزة أولها (Géographie d'Abou'lféda, p. 394, n° 10.)

secoua le joug qu'il supportait impatiemment depuis longues années. La bonté et la sagesse de Sokman-el-Cothby étaient si bien connues des révoltés, qu'ils le mirent à leur tête. Bientôt la suprématie des Mérrouanides fut totalement renversée, et Akhlath reconnut pour son roi l'esclave Sokman. Cette usurpation ne put être réprimée, et Sokman devint le fondateur de la dynastie des rois d'Akhlath. Ce prince régna jusqu'en 506 (1112 de J. C.). Son fils Dhahir-ed-dyn-Ibrahim lui succéda sur le trône, qu'il occupa treize ans. En 521 (1127 de J. C.), Ibrahim-ebn-Sokman mourut, laissant un fils en bas âge. La succession directe ne fut vraisemblablement pas acceptée par le peuple d'Akhlath, puisqu'Ahmed-ebn-Sokman, frère d'Ibrahim, fut investi de l'autorité souveraine. Il ne la conserva que dix mois, et en mourant il laissa la couronne à son neveu Schah-Armen-Seif-ed-dyn-Sokman-ebn-Ibrahim. Ce prince n'avait encore que six ans, et sa mère Anianedj-Khatoun fut chargée de la régence pendant sa minorité. Sokman-ebn-Ibrahim vécut soixante-quatre ans, et mourut sans héritier à la fin de l'année 579 (1184 de J. C.). Un esclave de son père, nommé Bektimor, devint alors son successeur, et garda le trône d'Akhlath jusqu'en 589 (1193 de J. C.). Comme c'est à ce prince qu'appartient la monnaie que je vais décrire, je reviendrai plus bas sur les détails connus de la vie de Bektimor, après avoir résumé brièvement l'histoire des souverains d'Akhlath.

Ainsi que je viens de le dire, c'est en 589 que Bektimor mourut. Il périt, assassiné par son gendre Bedr-ed-dyn-Aksankar, qui, après avoir fait jeter dans un cachot Mohammed, fils de Bektimor, alors âgé de sept ans seulement, s'empara de la souveraine puissance. Aksankar demeura maître d'Akh-lath jusqu'en 594 de l'hégire (1197 de J. C.), année dans laquelle il mourut. Un de ses officiers, nommé Catlarh, Arménien de naissance, parvint à s'emparer d'Akh-lath dans les premiers instants qui suivirent la mort de son maître. Mais son règne fut de courte durée ; au bout de sept jours, le peuple, fatigué sans doute de toutes ces usurpations successives, se révolta contre Catlarh, qui fut massacré. Aussitôt Mohammed-ebn-Bektimor fut tiré de sa prison, et reconnu pour roi sous le nom d'El-Malek-el-Mansour. Comme il n'avait encore que douze ans, on lui imposa pour gouverneur un personnage originaire du Kaptchak, nommé Schadjaa-ed-dyn-Catlarh. En 602, El-Malek-el-Mansour-Mohammed voulant se débarrasser de son gouverneur, le fit mettre à mort. Dès l'année suivante (603 de l'hégire, 1206 de J. C.) éclata une conspiration, à la tête de laquelle se trouvait un officier nommé Aâz-ed-dyn-Balban. El-Mansour fut enlevé et étranglé ; puis son cadavre fut jeté par-dessus les murailles du château. Balban réussit alors à se faire reconnaître pour roi. Mais à ce moment la royauté d'Akh-lath touchait à sa fin.

El-Malek-el-Aouhad, prince de la famille de

Selah-ed-dyn-ebn-Ayoub, venait de s'emparer de Miafarkyn et de Mousch. Il offrit au peuple d'Akhlath de le délivrer de la tyrannie de Balban, à condition que la ville se soumettrait à lui; mais il essuya un refus. Balban, serré de près, était allé chercher du secours auprès de Morheiat-ed-dyn-Thogrul-Schah-ben-Kilidj-Arslan, souverain d'Erzen-er-Roum; celui-ci consentit à soutenir Balban, et l'armée combinée des deux princes réussit à écarter El-Malek-el-Aouhad. Mais alors Thogrul-Schah, ne songeant plus qu'à sa propre ambition, fit périr Balban, et vint se présenter devant Akhlath, qui refusa de lui ouvrir ses portes. Thogrul-Schah alla ensuite, mais sans plus de succès, sommer la place de Melazdjerd de se rendre. Confus de cette résistance, sur laquelle il ne comptait pas, il se retira d'autant plus vite qu'il apprit que le peuple d'Akhlath, se trouvant sans maître et désireux de s'en donner un qui pût et sût le défendre, venait de se soumettre à El-Malek-el-Aouhad. Ainsi s'éteignit, en 604 (1207 de J. C.), la dynastie des souverains particuliers d'Akhlath.

Après eux, El-Malek-el-Aouhad-Nedjm-ed dyn-Yousef, fils d'El-Malek-el-Aâdel et neveu de Selah-ed-dyn-ebn-Ayoub, régna cinq ans à Akhlath. Il eut pour successeur son frère El-Malek-el-Aschraf-Mbusa, auquel, en 630 (1232 de J. C.), le sultan de Kouniah, Âla-ed-dyn-Keï-Kobad, enleva Akhlath, qui depuis lors appartient aux princes Seldjoukides de Kouniah.

Revenons maintenant à Bektimor. Celui-ci était esclave de Dhahir-ed-dyn-Ibrahim-ebn-Sokman. Ce fait, qui paraît constant, rend inexplicable pour moi l'assertion de de Guignes, qui, en parlant du souverain ortokide de Maredyn, Husam-ed-dyn-Iouluk-Arslan, fils de Cothb-ed-dyn-Aïl-Rhazy, avance que Bektimor, roi d'Akhlath, fut tuteur de ce jeune prince et régent de ses États, parce qu'il était oncle de son père Cothb-ed-dyn. Cette assertion, reproduite par le savant comte Castiglioni, qui a soin de citer l'autorité de de Guignes, est évidemment contredite par l'humble condition de Bektimor, qui ne put être à la fois esclave d'un petit prince et oncle d'un souverain puissant.

Bektimor avait su gagner la confiance de son maître Dhahir-ed-dyn. Seif-ed-dyn-Sokman, fils et successeur de Dhahir-ed-dyn, hérita des sentiments d'affection que son père avait voués à Bektimor; aussi celui-ci fut-il pour le roi d'Akhlath un ministre bien plus qu'un esclave. Voici un fait qui me paraît le prouver d'une manière incontestable.

En 578, Selah-ed-dyn vint mettre le siège devant Moussel, capitale de l'atabek Aâz-ed-dyn. N'ayant pu s'emparer de cette place, Selah-ed-dyn marcha sur Sendjar, dont il se rendit maître, en permettant à Scherf-ed-dyn, gouverneur pour l'atabek, de se retirer auprès de son maître. Aussitôt que Selah-ed-dyn se fut éloigné des remparts de Moussel, Aâz-ed-dyn pressa les princes ses voisins de s'unir à lui pour s'opposer en commun aux progrès du fils d'Ayoub.

Le roi d'Akblath, sollicité le premier, se rendit à l'appel d'Aâz-ed-dyn, et vint camper avec son armée près de Khozroum. Presque aussitôt le roi de Maredyn en fit autant.

Mais avant d'entamer les hostilités, Seif-ed-dyn-Sokman, roi d'Akblath, s'effrayant apparemment des conséquences de la levée de boucliers à laquelle il avait pris part, envoya Bektimor à Selah-ed-dyn pour lui faire des propositions de paix. Sans aucun doute, une pareille mission ne pouvait être confiée qu'à un personnage éminent, et Bektimor, puisqu'il fut investi de cette mission, avait à la cour d'Akblath un poste des plus importants. Quoi qu'il en soit, son ambassade fut accueillie défavorablement. Selah-ed-dyn refusa de rien entendre, et marcha sur-le-champ contre les positions occupées par le roi d'Akblath. Celui-ci n'attendit pas que les effets suivissent les menaces du conquérant : il se hâta de s'éloigner et de retourner dans ses états. Aâz-ed-dyn, délaissé par Seif-ed-dyn-Sokman, prit alors le parti de se retirer de son côté; et toute cette armée qui devait enfin opposer une barrière aux envahissements du fils d'Ayoub, se dispersa en un clin d'œil, sans même avoir attendu la présence de l'ennemi. Selah-ed-dyn n'ayant plus personne à combattre, vint devant la place d'Emed, qu'il enleva le 1<sup>er</sup> du mois moharram 579, et qu'il donna à Nour-ed-dyn-Mohammed, fils de Cara-Arslan, roi ortokide de Kheïfa. Aussitôt après Selah-ed-dyn revint à Halep.

Lorsque Seif-ed-dyn-Sokman mourut, il laissa les

rênes de l'état entre les mains de Bektimor, dont il avait fait depuis longtemps son premier ministre. Bektimor était à Miafarkyn lorsque cet événement arriva. Il se hâta d'accourir à Akhlath, et là, cédant aux acclamations d'un peuple qui le chérissait, à cause de ses vertus éminentes et de l'équité dont il avait toujours fait preuve jusqu'alors, il se laissa porter sur le trône de son maître. Une fois reconnu roi d'Akhlath (rabi el aoual 581), Bektimor n'eut plus qu'une seule pensée, celle de soustraire son petit royaume à la rapacité de ses puissants voisins. Dès que la nouvelle de la mort de Seif-ed-dyn-Sokman se fut répandue avec celle de l'élévation subite de Bektimor, Selah-ed-dyn crut avoir trouvé l'occasion de se saisir d'Akhlath. Il marcha donc sur cette ville, prit Miafarkyn chemin faisant (djoumadi el aoual 581), ne réussit pas à conquérir Akhlath, et revint poursuivre le siège de Moussel, qu'il avait abandonné pour s'occuper de cette expédition. Un peu plus tard, Mohammed-el-Pehlevan, fils de Schams-ed-dyn-Aïldighiz, atabek de l'Adzerbeidjan, cherchant, de son côté, à envahir les états de Bektimor, celui-ci se hâta de se mettre sous la protection de Selah-ed-dyn. Il n'en fallut pas davantage pour mettre Akhlath à l'abri des entreprises de l'atabek, qui, redoutant pour lui-même le sort qu'il réservait à Bektimor, n'hésita pas à demander la paix, en lui offrant la main de sa propre fille. Selah-ed-dyn, par suite de cette alliance, n'eut plus aucun prétexte pour envoyer un de ses officiers prendre possession

d'Akhlath, et, bien qu'il ne cessât de convoiter cette place, la mort l'atteignit avant qu'il eût pu mettre à exécution le projet bien arrêté de s'en saisir tôt, ou tard. Selah-ed-dyn mourut le vendredi 27 du mois sefer 589 (1193 de J. C.), à l'âge de cinquante-sept ans; et à peine Bektimor eut-il reçu la nouvelle de cet événement, qu'il signala coup sur coup, par de véritables actes de démence, toute la joie que lui inspirait la mort de celui de ses ennemis dont il avait eu le plus de peine à déjouer les projets. Le roi d'Akhlath, jusqu'alors assez sage pour se faire pardonner, par son attitude humble et modeste, l'usurpation que ses puissants voisins étaient toujours tentés de prendre pour prétexte de leurs agressions, Bektimor se crut désormais au-dessus de toute crainte. Il fit célébrer dans ses états la mort de Selah-ed-dyn par des fêtes solennelles, dans lesquelles il parut assis sur un trône resplendissant. A partir de ce moment, il prétendit accoler à son nom les titres les plus fastueux, et entre autres celui de souldhan; enfin il s'empressa d'aller mettre le siège devant Miafarkyn. Aboul-faradj qui nous a transmis ce dernier fait, ne donne aucun détail sur l'issue de cette entreprise. Ce que l'on sait positivement, c'est que Bektimor ne survécut que deux mois au conquérant dont il avait si pompeusement célébré la mort. Son propre gendre, Bedr-ed-dyn Aksankar, le fit assassiner pour se substituer à sa place sur le trône d'Akhlath.

La monnaie que je vais décrire est, sans contre

dit, un des monuments numismatiques les plus curieux, et ses légendes sont dignes d'une attention sérieuse, en ce qu'elles peignent à merveille l'humilité que Bektimor affecta jusqu'aux derniers mois de son règne. Ces légendes ont d'ailleurs un prix inestimable pour moi en particulier, parce que leur existence me donne irrévocablement gain de cause dans la discussion que j'ai cru devoir entamer, il y a deux ans, au sujet des formules *مما امر به*, ou *امر به*, ou *امر* simplement, qui se rencontrent sur une foule de monnaies arabes.

Au droit on lit : *امر بضربه العبد الفقير بكتيمور*. Le dernier mot, *خمسايه*, est rejeté à l'intérieur du grenetis. Dans le champ, une cavale allaitant son poulain.

R. Dans le champ :

النصر الدين (sic)

امير المؤمنين

Au-dessus : *بدر الدين*. Au-dessous : *امير ال...*. A gauche une ligne entièrement effacée. A droite une ligne parfaitement nette, et dont néanmoins je ne devine pas le sens.

Je ne pense pas qu'il existe sur aucun monument de la numismatique arabe un second exemple de l'emploi de cette humble épithète, *العبد الفقير*, que le roi d'Akhath choisit entre toutes pour l'accoler à son nom. L'histoire nous peint Bektimor comme un homme d'une très-grande prudence et ne songeant

qu'à soustraire ses états à la convoitise de ses voisins. Ce fut probablement pour se faire le plus petit possible, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il affecta de s'appliquer un titre des plus infimes. Remarquons que cette monnaie, frappée en 582, le fut peut-être dans la première année du règne de Bektimor, puisqu'il reçut la couronne dans le mois rabi el aoual 581. Plus tard, sans doute, les choses changèrent de face, puisqu'à la mort de Selah-ed-dyn le roi d'Akhlath s'intitula soulthan, bien loin de songer encore à la qualification de misérable esclave.

On ne pourra pas contester cette fois le véritable sens du mot امر. Rien de plus explicite que cette formule امر بضره, et il ne peut s'agir que de la pièce elle-même dont la frappe a été ordonnée par Bektimor. Il serait certainement superflu de s'étendre sur l'identité de cette formule avec toutes celles dont le sens a été déjà le sujet d'une longue discussion. Dorénavant, je le pense, ce point de doctrine ne peut plus présenter la moindre ambiguïté.

Il est digne de remarque que, sur cette pièce, l'orthographe purement grammaticale du nom du khalife n'ait pas été plus fidèlement observée. Quant à la légende quadrilinéaire du revers, elle est malheureusement incomplète, du fait de l'état même de la pièce pour une ligne, et de mon propre fait pour la dernière : la ligne supérieure commence par le mot امير, suivi de l'article; le second mot doit tout être évidemment un substantif au cas oblique.

indiqué par l'absence de l'article devant le premier. Ce doit être très-probablement أمير الامرا qu'il faut lire. La deuxième ligne ne laisse aucun doute sur le nom du personnage revêtu de ce titre honorifique : ce ne peut être que Bedr-ed-dyn-Aksankar. N'est-il pas réellement curieux le contraste existant entre le titre que le roi d'Akhath se donne à lui-même et celui qu'il s'empresse de conférer à son gendre ?

Quant à la ligne la plus nette et la mieux conservée de toutes, j'ai vainement fait tous mes efforts pour en découvrir le sens. Peut être le commencement doit-il se lire ببلد ? Mais alors la fin serait un nom de ville, et j'avoue que je n'en vois aucune dont le nom puisse être représenté par les linéaments qui terminent cette portion de la légende. Je renonce donc prudemment à l'espoir de résoudre ce problème épigraphique.

Quoi qu'il en soit, monsieur, nous pouvons inscrire un nom de plus sur la liste des princes musulmans dont les monuments numismatiques sont parvenus jusqu'à nous.

Je m'estime heureux d'avoir, en atteignant ce but, rencontré une nouvelle occasion de vous donner l'assurance de mon profond et inaltérable attachement.

F. DE SAUCY.

Metz, 30 mars 1841.

## IX.

Monsieur

De tous les monuments numismatiques appartenant à l'illustre dynastie des sulthans ghaznevides, on ne connaissait jusqu'ici qu'une rarissime pièce d'or décrite par M. de Fraehn dans le riche catalogue descriptif qu'il a fait paraître en 1826 sous le titre de *Recensio numorum muhamedanorum Academiae imp. scient. Petropolitanae*<sup>1</sup>. A mon tour, je viens publier sous vos auspices une seconde pièce de cette série, entièrement inédite, et qui me semble pour le moins aussi importante que celle de l'académie

<sup>1</sup> Voici le passage de ce livre qui concerne la pièce en question (pag. 142) :

CLASSIS VIII.

*Numus sultani Mahmalis Sebukteginidae S. Ghaznewidae.*

\* 1.

N. aureus rariss. notabilissim. A. 1. Non est D. nisi. = Deus, un.  
= Cui soc. non est. = القادر بالله El-Kadir billah.

M. int. بسم الله ضرب هذا الدينار نيسابور في سنة اربعماية  
n nomine Dei cusus est hic denarius in Nisabur anno quadringentesimo. (A. 400. = Chr. 1009-10.)

M. ext. Dei est imperium, etc.

A. 2. Deo! = Muh. = Ap. Dei est. = يمين الدولة = وامين الملة  
= Jemin eddaula S. dextra imperii. = Et amin el-Milla S. fidus  
ommissarius religionis.

M. Muh. ap. Dei est, missus, etc.

de Saint-Pétersbourg. Voici la description de cette monnaie.

Elle est d'argent, assez épaisse et de petit module. Au droit, on lit dans le champ :

. ○ .  
 لا اله الا  
 الله وحده  
 لا شريك له  
 الطابع لله

Le revers porte l'inscription suivante :

. لله .  
 محمد رسول  
 الله منصور  
 بن فوج  
 سيف الدوله  
 محمود

Pas de légendes marginales. Cette pièce a été rapportée du royaume de Lahore.

Voyons actuellement ce qu'il est possible de déduire de la teneur des légendes.

Nous trouvons sur cette monnaie les noms de trois princes. Celui qui occupe la place d'honneur c'est El-Thaïi-lillah ; au second rang vient Mansou ben-Noueh ; puis, en dernier lieu, paraît Seif-ec daoula-Mahmoud.

Cherchons d'abord quels sont ces trois personnages. El-Thaïi-lillah est évidemment le khalife de ce nom, fils et successeur d'El-Mothii-billah, ving-

troisième khalife de la race des Abbasides, qui se démit du khalifat en faveur de son fils, l'an 363 de l'hégire. A cette époque, les princes de la dynastie de Bouïah, fauteurs secrets des Alides, étaient depuis longtemps les souverains réels de Baghdad, et il ne restait plus aux khalifes Abbasides qu'un vain titre, que les Bouïdes leur conféraient ou leur enlevaient suivant leur bon plaisir. El-Thaïi-lillah fut victime d'une révolution de palais, suscitée par un de ces princes. L'émir Boha-ed-daoula, pour se rendre maître des trésors du khalife El-Thaïi-lillah, ne trouva rien de mieux que de déposer celui-ci. Quelques émirs deilemites prêtèrent les mains à cette infamie; Ahmed-ben-Ishac, petit-fils du khalife El-Moctader, fut substitué au malheureux El-Thaïi-lillah, qui rentra dans la vie privée et vécut encore de longues années après cet événement. Le nouveau khalife prit le surnom d'El-kader-billah.

El-Thaïi-lillah fut déposé en 381, et puisqu'il ne fut élevé au khalifat qu'en 363, c'est postérieurement à cette dernière année que la pièce qui nous occupe fut frappée.

Le nom Mansour-ben-Noueh appartient à deux princes de la dynastie des Samanides, le premier, qui monta sur le trône en 350 de l'hégire, et régna jusqu'en 365; le second, qui reçut la couronne en 387 et la perdit en 389. La discussion des faits nous démontrera tout à l'heure qu'il ne peut s'agir que du second de ces princes, malgré l'anachronisme apparent qui résulte de la présence simul-

tanée des deux noms de Mansour ben-Noueh et d'El-Thaïi-lillah.

Enfin le troisième personnage dont il est fait mention sur la monnaie que je cherche à expliquer, celui qui a frappé cette monnaie puisqu'il se place au dernier rang, se nomme Mahmoud et porte le surnom de Seif-ed-daoula. Ce personnage reconnaissait donc la suprématie religieuse du khalife El-Thaïi-lillah et la suprématie temporelle de l'émir samanide Mansour-ben-Noueh II. Je vais montrer qu'il n'est autre que le fondateur de la dynastie des Ghaznévides, Mahmoud, fils de Sebuk-Teghin; mais pour ce faire il faut absolument que je reprenne les faits de l'histoire de Sebuk-Teghin lui-même.

L'émir samanide Ahmed-ben-Ismaïl avait un esclave turk nommé Alp-Teghin, qui, dit on, exerça d'abord la charge de bouffon du prince. Ayant été affranchi par son maître, il prit place dans les rangs de l'armée comme simple soldat, et, montant rapidement de grade en grade, il finit par devenir général en chef et gouverneur du Khorasan. Cette brillante fortune ne devait pas s'arrêter là. A la mort d'Abdou'l-Malek-ben-Noueh (350 de l'hégire, Alp-Teghin se révolta contre Mansour-ben-Abd-Malek, que le peuple de Bokhara venait de placer sur le trône de son père, battit ses armées à plusieurs reprises et se rendit maître absolu de quelques provinces, dont néanmoins il affecta toujours de se déclarer gouverneur pour l'émir samanide.

Alp-Teghin conserva pendant seize années ces provinces, dont Ghazna était la capitale; il y mourut en 365 de l'hégire, en laissant la toute-puissance à Sebuk-Teghin, son gendre.

Sebuk-Teghin, qui portait le nom musulman de Naser-ed-dyn, avait été d'abord l'esclave d'Alp-Teghin. Ses belles qualités lui gagnèrent si bien l'affection de son maître, que celui-ci l'affranchit, lui fit parcourir rapidement tous les grades militaires, lui donna la main de sa fille et finit par le déclarer l'héritier de tout ce qu'il possédait. Sebuk-Teghin, suivant l'exemple d'Alp-Teghin, prit et se fit confirmer le simple titre de gouverneur pour l'émir samanide Noueh-ben-Mansour, des provinces dont il était en réalité le maître.

Son premier soin fut d'asseoir solidement son autorité en gagnant l'affection de ses sujets. Il y réussit à merveille, et dès l'année 367, il put tenter vers les Indes une expédition militaire, dans laquelle il triompha de plusieurs radjahs qu'il contraignit à embrasser l'islamisme.

Dans l'année 383, l'émir Noueh-ben-Mansour, serré de près par les Turks qui menaçaient le Khoracan, fut obligé d'appeler à son secours; plutôt comme un allié que comme un officier de sa couronne, le gouverneur de Ghazna, Sebuk-Teghin. Celui-ci s'empressa de répondre à l'appel de l'émir samanide, fit marcher d'un côté son fils Mahmoud avec une partie de ses troupes, et s'avancant lui-même avec le reste de son armée vers le Khor-

çan, pendant que l'émir Noueh couvrait Bokhara. En peu de temps les Turks furent battus et repoussés de toute part. Noueh-ben Mansour, reconnaissant toute l'étendue d'un pareil service, s'empressa de confier à Mahmoud, fils de Sebuk-Teghin, le gouvernement de Nisabour et le commandement de l'armée du Khoraçan, en lui accordant le titre de Seif-ed-daoula. Quant à Sebuk-Teghin lui-même, il reçut comme récompense le titre de Naser-ed-daoula.

Revenons à Mahmoud. Un chroniqueur (l'auteur du livre intitulé *Djemaat-el-hokaïat*) raconte qu'en 361, Sebuk-Teghin vit en songe un arbre qui s'élevait au-dessus du foyer placé au milieu de sa chambre. Cet arbre en croissant petit à petit, remplit la chambre entière, puis ses branches, franchissant toutes les ouvertures, finirent par couvrir la maison elle-même. Ce songe étrange préoccupait Sebuk-Teghin dans les premiers instants qui suivirent son réveil, lorsqu'on accourut lui annoncer qu'il venait de lui naître un fils; محمود الابتداء مسعود، السعوية، s'écria-t-il, c'est-à-dire : « louable comment, heureuse fin ! » Le fils de Sebuk-Teghin, ajoute le même auteur, dut à cette circonstance le nom de Mahmoud, et plus tard le fils de Mahmoud celui de Messaoud. Il me paraît beaucoup plus probable que la fortune immense du fils et du petit-fils de Sebuk-Teghin fit baser sur les noms de ces deux princes toute l'histoire du rêve que je viens de rapporter.

Quoi qu'il en soit, Mahmoud, véritable fondateur de la dynastie des Ghaznévides, naquit en 361. Nous avons vu que le fils de Sebuk-Teghin, après la défaite des Turks, en 383, reçut de l'émir samanide Noueh-ben-Mansour le titre de seif-ed-daoula. Il avait alors vingt-deux ans. C'est donc bien ce jeune prince dont nous retrouvons le nom sur la pièce en question.

Mais ici se présente une grave difficulté qu'il importe de résoudre. C'est en 383 que Mahmoud reçut le titre de seif-ed-daoula; c'est donc postérieurement à cette année que la monnaie dont il s'agit a été frappée. Donc il ne peut être question, dans les légendes, de Mansour-ben-Noueh, premier du nom, qui cessa de régner en 365, année dans laquelle Mahmoud n'avait encore que quatre ans. Force est alors d'appliquer cette légende au deuxième émir samanide de ce nom, qui régna de 387 à 389. Comme le nom de Sebuk-Teghin ne paraît pas sur cette monnaie, il est clair que ce prince n'existait plus lorsqu'elle fut émise, et l'on sait qu'il mourut, entre Balkh et Ghazna, en 387 de l'hégire. D'ailleurs, Mahmoud n'avait pas encore secoué définitivement l'autorité de l'émir samanide, puisqu'il reconnaît encore cette autorité en plaçant le nom de ce prince avant le sien sur sa monnaie. Or, c'est en 389 que Mahmoud se déclara souverain indépendant et reçut du khalife El-Cader-Billah l'investiture religieuse, avec les titres de Yémin-ed-daoula et d'Amin-el-milla, que le successeur d'El-Thaïi-lillah

s'empessa de lui conférer ; c'est donc avant 389 que cette monnaie a été frappée. Mais, d'un autre côté, El-Thaïi-lillah avait été déposé dans l'année 381 ; comment expliquer alors la présence de son nom sur une monnaie frappée, sans aucun doute, en 388 ? Voici ce qu'il faut nécessairement en conclure :

Seïf-ed-daoula-Mahmoud ne voulut pas reconnaître d'abord le khalife El-Kader-billah, qu'il persistait à considérer comme un usurpateur, puisqu'il faisait graver sur ses monnaies le nom du khalife El-Thaïi-lillah, déposé par le sultan Bouïde-Boha-ed-daoula. Ce fait me paraît indubitable.

On serait en droit, je l'avoue, de ne pas admettre cette explication, s'il n'était pas possible de citer d'autres exemples de protestation de ce genre, constatés par les monuments numismatiques de cette époque. Heureusement ces exemples ne manquent pas. M. de Fraehn, qui a eu le bonheur de classer une suite de monnaies des émirs samaritides, tellement riche qu'elle présente, presque sans lacune, la série des années qui se sont écoulées entre l'établissement et la chute de cette dynastie, M. de Fraehn, dis-je, a décrit (*Recensio*, p. 94 et 95) des monnaies de l'emir Nouh-ben-Nasr, frappées dans les années 337 et 338, sur lesquelles se trouve inscrit le nom du khalife abbaside El-Mostacfy-billah, bien que celui-ci fût déposé depuis l'année 334. On sait, en effet, qu'en 334 le prince Bouïde Moazz-ed-daoula fit crever les yeux à El-Mostacfy-

billah, et le dépouilla du khalifat pour lui substituer El-Motthii-billah. L'émir samanide Noueh-ben-Nasr protesta donc contre cette usurpation, qui, en se renouvelant, en 381, au sujet d'El-Thaïi-lillah, motiva une protestation semblable dont l'existence nous est révélée aujourd'hui par la monnaie de Seif-ed-daoula-Mahmoud. J'ai déjà dit plus haut que les princes bouïdes étaient partisans de la dynastie d'Aly, et ce fait suffit à lui seul pour expliquer la défaveur avec laquelle les princes partisans des Abbasides devaient accueillir toutes les perturbations que les Bouïdes apportaient violemment dans l'ordre de succession au khalifat.

En 389, Mahmoud réclama de l'émir samanide Mansour-ben-Noueh le gouvernement du Khoracan, que son père Sebuk-Teghin avait possédé. Mansour répondit par un refus, et confia ce gouvernement à son favori, le Turck Bektouroun, affranchi de Noueh, son père, et chef de l'armée. Mahmoud, irrité, marcha contre Bektouroun, le battit, et s'empara du Khoracan. Peu après, quelques émirs, à la tête desquels se trouvait Bektouroun lui-même, déposèrent Mansour-ben-Noueh, lui firent crever les yeux, le jetèrent dans un cachot, et mirent à sa place, sur le trône des Samanides, son jeune frère Abdou'l-Malek. Celui-ci fut presque aussitôt renversé, et en peu de temps Seif-ed-daoula-Mahmoud se rendit maître de toutes les provinces qui avaient composé l'empire des Samanides. Ce fut alors que le khalife El-Kader-billah lui

fit offrir l'investiture religieuse de l'empire qu'il venait de fonder, et lui conféra les titres pompeux de Yemin-ed-daoula et d'Amin-el-milla. Vraisemblablement Mahmoud accepta de bonne grâce, et cessa de protester, au nom d'El-Thaïi-lillah, contre un khalife qui sanctifiait, en quelque sorte, le berceau de sa puissance. Dès que la dynastie samanide fut tout à fait dépouillée, Mahmoud dut renoncer au titre de scif-ed-daoula, qu'il avait reçu d'un prince de cette dynastie, et il s'en tint toujours depuis à ceux qu'il venait d'accepter du khalife El-Kaderbillah. C'est ce que constate l'existence de la belle pièce d'or décrite par M. de Fraehn, et dont j'ai fait mention plus haut.

En résumé, la monnaie qui fait le sujet de cette lettre a dû être frappée en 388, avant la guerre que Mahmoud déclara à l'émir Mansour-ben-Nouch, au sujet du gouvernement du Khoracan. On sait qu'en 391 et 392 le sultan ghaznévide Mahmoud porta ses armes victorieuses dans les Indes, et ce fut probablement en cette circonstance que notre monnaie fut perdue par quelque soldat de l'armée musulmane.

Je me félicite, monsieur, d'avoir pu appeler votre attention sur un monument numismatique aussi intéressant, et je vous prie d'agréer la nouvelle expression de tous mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

F. DE SAULCY.

Paris, 19 août 1841.

## X.

Monsieur,

Sans doute on éprouve une vive jouissance lorsque enfin l'on parvient à expliquer un monument que l'on a longtemps étudié sans pouvoir en démêler l'origine; mais combien ce sentiment de plaisir est plus vif encore, lorsque l'explication de ce monument suggère immédiatement la solution d'un problème historique, et indique clairement le choix à faire entre les assertions divergentes de deux chroniqueurs également estimables. C'est d'une bonne fortune de ce genre que je viens aujourd'hui vous entretenir en publiant pour la première fois une monnaie d'El - Malek - el-Mansour Mohammed, souverain ayoubide de Harran et de Hamat, et chef de la dynastie à laquelle appartient l'illustre Abou'l-féda.

Avant tout, récapitulons les faits qui se rattachent à l'histoire d'El-Mansour-Mohammed, et qui nous sont fournis par la biographie de Selah-ed-dyn, écrite par Boha-ed-dyn, et par la chronique d'Abou'l-féda lui même <sup>1</sup>.

Nedjm-ed-dyn-Ayoub et Asad-ed-dyn-Chirkoueh

<sup>1</sup> Je me suis, faute de mieux, servi des textes publiés à Leyde, par Schultens, en 1755.

étaient tous les deux fils de Chady, personnage issu de la race des Raouâdiah, l'une des plus illustres lignées de la nation des Kurdes. Lorsque Chirkoueh, devenu grand vizir du dernier khalife fatimide El-Adhed-ledyn-illah, vint à mourir, son neveu Selah-ed-dyn-ebn-Ayoub lui succéda dans cette charge importante. En 567 le khalife succomba à une maladie, et Selah-ed-dyn s'empara sur-le-champ de l'Égypte au nom de son maître, l'atabek Nour-ed-dyn-Mahmoud, souverain de Halep. A la mort de celui-ci, Selah-ed-dyn n'hésita plus à dévoiler ses ambitieux projets, et s'assit sur le trône d'Égypte. Depuis ce moment, chacune des années de son règne fut signalée par des conquêtes et des victoires qui ruinèrent à jamais le royaume latin de Jérusalem.

Selah-ed-dyn avait un autre frère nommé Chahinchah. Celui-ci laissa un fils, el-Malek-el-Mozhaffer-Teki-ed-dyn-Omar, que Selah-ed-dyn traita toujours comme l'un de ses propres enfants.

El-Mozhaffer-Teki-ed-dyn-Omar fut d'abord nommé, par son oncle, gouverneur de l'Égypte. Il était dans ce pays lorsque le sultan Selah-ed-dyn tomba fortement malade après la prise de Mialarkyn, et se fit transporter à Harran, où l'on craignit longtemps pour ses jours. Une fois rétabli, il retourna à Halep, où il entra le 14 du mois moharrem 582. Teki-ed-dyn, croyant son oncle à toute extrémité, songea probablement à s'emparer de l'Égypte. Il donna du moins lieu de le soupçonner, en demandant à Selah-ed-dyn le rappel de son fils El-Malek-

el-Afdhal, dont il prétendait que la présence entravait la marche de son administration. Selah-ed-dyn n'eut garde de laisser tout d'abord percer sa méfiance; il rappela son fils auprès de lui, mais en désignant pour souverain futur de l'Égypte son autre fils, El-Malek-el-Aziz-Osmân, qu'il mit sous la protection d'El-Malek-el-Aâdel-Aboubekr-ben-Ayoub. Aussitôt que ces dispositions eurent été prises, Teki-ed-dyn-Omar fut, à son tour, rappelé en Syrie, sans que Selah-ed-dyn voulût néanmoins lui laisser supposer qu'il était tombé en disgrâce. A son arrivée, il l'accueillit, comme toujours, avec les témoignages les plus expansifs de tendresse et de joie, et il s'empressa de lui donner en apanage Hamat, Menbedj, El-maâra, Kafarthab, Miafarkyn et Djebel-Djour (23 de chaâban 582). Teki-ed-dyn alla s'établir à Hamat.

A cette époque, Harran appartenait à Mozhaffer-ed-dyn-Koukboury, frère du prince d'Arbèle Zeyn-ed-dyn-Iousef, fils d'Aly-Koudjouk, fils de Bekteghin. Zeyn-ed-dyn fut enlevé, le 28 de ramadhan 586, par l'épidémie qui s'était déclarée dans l'armée de Selah-ed-dyn<sup>1</sup>. Son frère Mozhaffer-ed-dyn, qui l'avait suivi à Nazareth, ne le quitta pas, et s'efforça de lui rendre ses derniers instants moins cruels. Une fois la principauté d'Arbèle vacante, Selah-ed-dyn la transmit à Mozhaffer-ed-dyn, mais en lui retirant les provinces qu'il avait possédées jusque-là. Boha-ed-

<sup>1</sup> Abou'l-féda rapporte au 8 de choual 586 la mort de Zeyn-ed-dyn-Iousef.

dyn, qui s'exprime ainsi à cette occasion (ch. xxxiv) :

وتوفى رحمه الله وعنده اخوه مظفر الدين يشاهد وحران  
الناس عليه لكان شبابه وغربته وانعم السلطان على اخيه  
مظفر الدين ببلد اربل واستنزله من بلاد التي كانت في يده  
وهي حران والرها وما بينهما من البلاد

Boha-ed-dyn oublie qu'au chapitre xxix du même livre, il raconte que, le 26 de sefer 581, Selah-ed-dyn, pour punir Mozhaffer-ed-dyn de ce qu'il ne s'était pas rendu sur-le-champ à son appel lorsqu'il marchait contre Moussel, le fit emprisonner, et le dépouilla de ses états; mais qu'il lui rendit la liberté le 1<sup>er</sup> de raby-el-aoual suivant, en le remettant en possession des provinces qui lui avaient été concédées jusqu'alors, à l'exception d'Er-Roha ou Édesse.

Abou'l-féda (chap. xxxii) ajoute que les provinces retirées ainsi à Mozhaffer-ed-dyn-Koukboury furent aussitôt accordées à Teki-ed-dyn-Omar, qui possédait déjà Miafarkyn et quelques villes de la Syrie proprement dite. Voici le texte de ce passage important.

وفيهما اقطع السلطان ما كان بيد مظفر الدين وهو حران  
والرها وسيساط والموزر الملك المظفر تقي الدين عمر زيادة على  
ما في يده وهو ميافارقين ومن الشام حماة والمعرة وسلمية ومنج  
وقلعة نجم وجبله واللاذقية وبلاطنس وبكراس (1)

Il est donc bien établi que Teki-ed-dyn-Omar, à partir du mois de choual 586, possédait, vers l'Eu-

(1) Aucune de ces deux dernières localités n'est citée dans la Géographie d'Abou'l-féda.

phrate, Harran, Er-Roha, Someisath et Miafarkyn, tandis qu'il conservait, dans le pays de Cham, la souveraineté de Hamat, d'El-Mâara, de Salmiah, de Menbedj, etc. etc.

Nous voyons, dans Abou'l-féda (ch, cxxxiv), que Teki-ed-dyn-Omar s'empessa d'aller prendre possession des nouvelles provinces qu'il tenait de la générosité de son oncle Selah-ed-dyn; qu'il parvint bientôt à faire quelques conquêtes; telles que celles d'Es-Saouida et de Haney, et vint même mettre le siège devant Akhlath, que défendait Bektimor; qu'il ne put s'emparer de cette ville, et qu'il alla s'en venger en enlevant au petit roi d'Akhlath la place de Melazdjerd. El-Malek-el-Mansour-Mohammed, fils de Teki-ed-dyn-Omar, avait accompagné son père dans cette expédition. Il le perdit à Melazdjerd même, et Teki-ed-dyn mourut d'une maladie aiguë le vendredi 17 de ramadhan 587<sup>1</sup>.

El-Malek-el-Mansour tint d'abord cet événement secret, se hâta de quitter Melazdjerd, et vint à Hamat rendre les honneurs funèbres aux restes de son père. Abou'l-féda nous apprend que le jeune prince fonda une école célèbre auprès du mausolée qu'il fit élever à la mémoire de Teki-ed-dyn. *وبنى الى جانب* *التربته مدرسة وذلك مشهور هناك*. Il s'agissait, pour el-Malek-el-Mansour, de conserver les vastes états

وكان في حجة وله الملك المنصور محمد فعرض الملك الظفر  
مرض شديد وتزايد به حتى توفي به يوم الجمعة لاجدى عشرة  
ليلة بقيت من رمضان من هذا السنة

qu'avait possédés son père, et l'on comprend difficilement comment il fut assez imprudent pour compromettre, par des démarches inconsidérées, la couronne qui lui était échue.

El-Malek-el-Mansour ne tarda pas à notifier au souldhan Selah-ed-dyn la mort de Teki-ed-dyn-Omar; mais il eut la maladresse, pour ne pas dire plus, de mettre des conditions à sa soumission à l'autorité souveraine du souldhan; en lui demandant de jurer qu'il ne le dépouillerait pas de l'héritage de son père, il lui laissa voir trop clairement qu'il le craignait comme un rival dangereux. Selah-ed-dyn n'était pas accoutumé à une pareille irrévérence de la part de ses neveux, dont l'immense fortune était son ouvrage. A la réception de l'étrange requête d'El-Malek-el-Mansour, l'irritation du souldhan fut extrême; il considéra la conduite de son petit-neveu comme un véritable acte de rébellion, et son premier mouvement fut de la punir. En conséquence, le 1<sup>er</sup> de raby el-akhar 588 (Boha-ed-dyn, chap. cxlii), Selah-ed-dyn écrivit à son fils El-Malek-el-Afdhal pour lui ordonner de se rendre sur les bords de l'Euphrate, afin de se saisir des provinces qui se trouvaient entre les mains d'El-Malek-el-Mansour. En même temps il enjoignit à son autre fils El-Malek-ed-Dhaber, qui était à Halep, de se tenir prêt à aider son frère, si celui-ci en avait besoin, pour accomplir la mission dont il était chargé.

Aussitôt qu'El-Malek-el-Mansour fut instruit de la colère de Selah-ed-dyn, il s'empressa de chercher

un appui dans son oncle El-Malek-el-Aâdel, et le supplia de prendre sa défense auprès du souldhan, et de faire tous ses efforts pour calmer son ressentiment. Il diminua singulièrement ses premières prétentions, et chargea El-Malek-el-Aâdel de demander pour lui, mais toujours sous la foi du serment, soit la souveraineté de Harran, d'Er-Roha et de Someisath, soit la souveraineté de Hamat, de Menbedj, de Selmiah et d'El-Maâra, avec la tutelle de ses frères. (Boha-ed-dyn, chap. cXLV.)

D'abord Selah-ed-dyn ne voulut rien entendre, et se montra furieux de ce qu'un pareil affront lui était fait par un membre de sa famille. « Il n'en est pas un seul, disait-il, qui ait jamais rien redouté de ma part, et qui m'ait fait l'injure de me demander un serment. » (Boha-ed-dyn, chap. cXLII.) El-Malek-el-Aâdel revint obstinément à la charge; il fit appuyer ses supplications par la plupart des émirs qui environnaient Selah-ed-dyn; et, à force d'instances, il finit par fléchir son frère, qui, cédant à l'impulsion de son bon cœur, consentit à pardonner, et à donner, sous la foi du serment, à El-Malek-el-Mansour, la souveraineté de Harran, d'Er-Roha et de Someisath, mais à la condition que, s'il passait jamais l'Euphrate, ces villes lui seraient toujours ouvertes. Il laissait, de plus, à son petit-neveu la tutelle de ses frères; mais il lui retirait les autres provinces qu'il avait possédées jusqu'alors. El-Malek el-Aâdel accepta toutes ces conditions, et, se portant fort pour son neveu, s'engagea, par ser-

ment, à les observer. Voici le texte de Boha-ed-dyn :

فرجع خلقه النبوى وحلق له على حران والرها وسيساط على  
انه اذا اعبر الفزاة اعطى المواضع افراجها وتكفيل اخوته ويتخلى  
عن تلك الموضع التى فى يده ودخل تحت ضمان ذلك كله الملك  
العادل

La querelle semblait terminée lorsqu'elle se ranima plus vive qu'auparavant. El-Malek-el-Aâdel demanda, au nom d'El-Malek-el-Mansour, que l'acte d'investiture accordé sous la foi du serment fut signé de la main de Selah-ed-dyn. Celui-ci vit une nouvelle injure dans cette nouvelle exigence, déchira avec fureur l'acte qu'il avait fait rédiger en faveur de son petit-neveu, et toute négociation fut rompue. Ceci se passait le 29 de raby-el-akhar 588.

L'auteur de la vie de Selah-ed-dyn, Boha-ed-dyn lui-même, affirme qu'il servit de médiateur entre le soulthan et son frère, et que le premier, cédant une fois encore aux instances d'El-Aâdel, finit par lui déclarer qu'il s'en rapporterait à l'avis d'une assemblée des émirs, assemblée que Boha-ed-dyn fut chargé de convoquer. Ce conseil se réunit en présence d'El-Malek-el-Aâdel, et Boha-ed-dyn, après avoir exhibé son mandat, se mit en devoir de recueillir les opinions. Le premier qui fut sommé de répondre fut l'émir Husam-eddyn-Abou'l-Hidja, qui s'exprima en ces termes : « Nous sommes les servi-  
« teurs et les esclaves du soulthan. Quant à cet en-  
« fant, peut-être la crainte le ferait-elle se jeter dans  
« les rangs de nos ennemis. Or, nous ne pouvons

« tout mener de front, la guerre avec les musulmans  
 « et la guerre avec les infidèles. Si donc notre maître  
 « veut que nous combattions les musulmans, qu'il  
 « nous mette d'abord en paix avec les infidèles, et  
 « nous irons de ce côté combattre comme il le vou-  
 « dra. Si, au contraire, il désire que nous poursui-  
 « vions la guerre sainte, qu'il laisse en paix les  
 « musulmans. » Tous répondirent de même, et Se-  
 lah-ed-dyn, se rendant à l'avis unanime de ses émirs,  
 fit recommencer à Boha-ed-dyn lui-même l'acte du  
 serment pour le fils de Teki-ed-dyn, et le signa de  
 sa main.

Aussitôt après s'ouvrit une nouvelle négociation dans laquelle Boha-ed-dyn servit encore de médiateur. El-Malek-el-Aâdel sollicitait la souveraineté des provinces qui venaient d'être retirées à El-Malek-el-Mansour, et Selah-ed-dyn lui fit demander ce qu'il lui rendrait en échange. Après de longs pourparlers, il fut convenu, 1° qu'El-Aâdel abandonnerait tout ce qu'il possédait en Syrie, à l'exception d'El-Kerek, d'Ech-Choubek, d'Es-Salth et d'El-Balka; 2° qu'il ne conserverait de ses possessions en Égypte que ce qu'il avait à Djizéh; 3° que chaque année, il livrerait au sultan 6,000<sup>1</sup> sacs de blé récolté dans le pays d'Es-Salth et d'El-Balka, qui serviraient à l'approvisionnement de Jérusalem. Toutes ces conditions furent dictées et signées par Selah-ed-dyn, et El-Malek-el-Aâdel partit, le 8 de djomady-el-aoual, pour se rendre auprès de son neveu El-Malek-el-Man-

<sup>1</sup> Abou'l-féda dit 1,000 sacs seulement.

sour, et lui porter la bonne nouvelle qui devait lui rendre le repos. Pendant ce voyage sur les bords de l'Euphrate, El-Aâdel prit possession des provinces que son frère venait de lui concéder (Boha-ed-dyn, chap. CLXVII). Le samedi 11 de chaâban 588; El-Mansour, qui, de son côté, avait fait reconnaître son autorité, rejoignit son oncle, qui écrivit le jour même à Selah-ed-dyn, afin de solliciter pour son neveu la permission de paraître devant lui. Le sultan autorisa ce voyage, et, peu de jours après, El-Malek-el-Mansour, en recevant, à son arrivée, les plus tendres caresses, et en voyant couler les pleurs de Selah-ed-dyn, put comprendre toute l'étendue de la faute qu'il avait commise en méconnaissant le noble cœur du sultan. Les troupes d'El-Mansour prirent rang dans l'armée de Selah-ed-dyn, et y restèrent jusqu'à la conclusion de la paix jurée, le 1<sup>r</sup> de ramadhan 588, entre Selah-ed-dyn et Richard Cœur-de-Lion. Six mois après (27 de sepher 589), l'illustre fils d'Ayoub, le père de tant de puissants souverains, mourut à Damas, laissant dans son trésor quarante-sept petites pièces d'argent.

Abou'l-féda (chap. xxxiv) raconte bien les mêmes faits; mais il prétend que Selah-ed-dyn, lorsqu'il se laissa fléchir par les supplications de son frère en faveur d'El-Malek-el-Mansour, accorda à celui-ci la souveraineté de Hamat et des autres villes syriennes que Boha-ed-dyn énumère lorsqu'il parle des deux demandes différentes que le jeune prince fit adresser

au soulthan par son oncle El-Aâdel. Voici le texte d'Abou'l-féda :

وفرر الملك المنصور حماة وسلمية ومنبج وقلعة نجم وارتجع  
السلطان البلاد الشرقية وما معها واقطعها اخا العادل بعد  
ان شرط السلطان ان العادل ينزل عن كل ما له من الاقطاع  
بالشام خلا الكرك والشوبك والسلط والبلقا ونصف خاصه  
بمصر

Voilà donc deux versions bien distinctes. Boha-ed-dyn, le témoin oculaire de tous ces événements, et, mieux encore, l'un de ceux qui y prirent le plus de part, puisqu'il fut le rédacteur de l'acte d'investiture, Boha-ed-dyn nous assure qu'El-Malek el-Mansour reçut en apanage la ville de Harran, tandis qu'Abou'l-féda nous fait entendre le contraire. Or Abou'l-féda, n'ayant écrit que bien des années après l'accomplissement de ces faits historiques, a pu plus aisément se tromper en les racontant que leur contemporain Boha-ed-dyn. Il serait donc sage de s'en tenir aux assertions de Boha-ed-dyn, quand bien même aucun monument ne viendrait à l'appui de ces assertions. Mais voici qu'une rare monnaie, entièrement inédite, vient trancher définitivement la question.

Au droit, paraît une figure accroupie, tenant des deux mains un vaste croissant. Ce qui reste de l'inscription marginale en est le commencement et se lit sans difficulté : الملك المنصور (sic) محمد.....

Au revers, un carré contient l'inscription trilingue suivante

الملك الناصر  
 صلاح الدين  
 يوسف بن ايوب

Au-dessus, on lit : **سنه تسع**... ; à gauche **ضوب بحران** ; à droite, **خمسايه**... ; **سنه تسع** pour **سنه تسع** ; à droite, **خمسايه**... Le reste n'a jamais existé sur la pièce.

Voici donc une monnaie frappée, dans l'année 589, par El-Malek-el-Mansour-Mohammed, dans la ville de Harran, et avec le nom d'En-naser-Selah-ed-dyn-Iousef-ben-Ayoub. Ce prince étant mort le 27 de sepher 589 (deuxième mois de l'année arabe), il s'ensuit que cette pièce n'a pu être frappée que dans les deux premiers mois de l'année 589, après qu'El-Mansour eut quitté l'armée de Selah-ed-dyn pour rentrer dans ses états. Il s'ensuit, de plus, que Boha-ed-dyn a dit vrai quand il a avancé que la souveraineté de Harran, d'Er-Roha et de Someisath, avait été accordée au fils de Teki-ed-dyn en outre de la souveraineté de Hamat.

Cette petite discussion historique peut servir à montrer quel intérêt se rattache à l'étude de la numismatique orientale. J'espère donc que vous voudrez bien l'accueillir avec votre bienveillance accoutumée, et agréer en même temps la nouvelle assurance de mon profond et inaltérable attachement.

F. DE SAULCY.

Paris, 2 octobre 1841.